

Risques associés aux ÉQUIPEMENTS MOBILES

Savez-vous comment
prendre en charge
les risques associés aux
équipements mobiles?

DÉCOUVREZ COMMENT



QUOI?

Le terme équipement mobile désigne toute machine ou tout équipement autopropulsé, remorqué ou transporté, ne servant pas uniquement au transport de personnes

QUAND?

Lors des travaux : de montage, d'installation, d'ajustement, d'inspection, de décoinçage, de réglage, de mise hors d'usage, d'entretien, de désassemblage, de nettoyage, de maintenance, de réparation, de modification ou de déblocage

POURQUOI?

De 2000 à 2013, 35% des rapports d'enquête d'accident de la CNESST étaient reliés aux équipements mobiles; 20% de ce nombre étaient liés à la maintenance

OÙ?

En atelier/garage, dans les cours ou sur la route

QUI?

Toutes les organisations qui vendent, fournissent, achètent, entretiennent ou utilisent des équipements mobiles

COMMENT?

Établir un programme de cadenassage et de maîtrise des énergies des équipements mobiles





Utiliser les manuels
des fabricants

Bien former et outiller
l'équipe de travail



Sélectionner les coupe-batteries et
définir les critères d'installation



CONDITIONS GAGNANTES

- ▶ Une volonté ferme de la direction
 - Insérer cette activité dans les priorités SST
- ▶ Le comité de santé et sécurité (CSS)
 - En accord avec la priorité donnée à cette activité
 - Créer un sous-comité spécifique au cadenassage des équipements mobiles (mécanicien, opérateur, contremaître, formateur, etc.)
- ▶ L'implication des travailleurs
 - Ce sont eux les experts sur le terrain
- ▶ La diffusion de l'information
 - Partager le plan d'action ainsi que son avancement
 - Informer les gestionnaires et travailleurs de l'implication attendue au moment opportun
- ▶ La constance de manière à éviter l'effet tablette
 - Se doter d'actions réalistes et respecter les échéanciers

PRINCIPALES ÉTAPES D'UN PLAN D'ACTION POUR Y ARRIVER

- ▶ Désigner *une personne responsable*
- ▶ Mettre sur pied un *comité paritaire de travail*
- ▶ Procéder à *l'inventaire des équipements mobiles (véhicules et accessoires)*
- ▶ Élaborer une *directive d'achat* afin d'assurer l'intégration de dispositifs d'isolement cadenassables et ceux de maîtrise des énergies
- ▶ Élaborer les *bases du programme de cadenassage* pour les équipements mobiles
- ▶ Acquérir et organiser *le matériel de cadenassage* tant pour les opérations que pour l'entretien
- ▶ Procéder à *l'analyse des équipements mobiles et à leurs modifications*
- ▶ Élaborer les fiches de cadenassage des équipements mobiles pour les opérations et pour l'entretien



Bibliographie

- [Code de sécurité pour les travaux de construction, art. 2.20.1 à 2.20.14](#)
- [Équipements mobiles - Démarche de contrôle des énergies \(cadenassage et autres méthodes\), RG-1034 \(IRSST\)](#)
- [Lois sur la santé et sécurité du travail](#)
- [Règlement sur la santé et la sécurité du travail, art. 188.1 à 188.13](#)

L'APSAM EST LÀ POUR VOUS AIDER!

- ▶ Accompagnement dans votre plan d'action
- ▶ Modèles personnalisables tels que :
 - Programme type
 - Critères de sélection d'un coupe-batterie
 - Grille pour l'inventaire des équipements mobiles
 - Grille d'analyse des équipements mobiles
 - Fiches de cadenassage et maîtrise des énergies adaptées aux équipements mobiles
- ▶ Comité de travail pour valider / tester les outils et produire des analyses de véhicule type
- ▶ Formation de personnes qualifiées pour la rédaction, la validation et l'approbation de fiches



Association paritaire
pour la santé et
la sécurité du travail,
secteur «affaires municipales»

Visitez le thème [« Cadenassage pour les équipements mobiles »](#) disponible sur notre site Internet. Vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin pour prendre en charge les risques associés aux équipements mobiles et plus encore!